

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05
Suisse Union postale 26.— 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Normalisation !

II.

La classification des spiraux et des balanciers a déjà fait l'objet d'une proposition de M. Guillaume au Congrès international de 1900. Cette proposition semble avoir séduit tous les congressistes et je crois qu'aujourd'hui un accord sur les bases indiquées par l'éminent directeur du Bureau international des poids et mesures, serait extrêmement facile à réaliser. Il le serait d'autant plus que la fabrication des balanciers et des spiraux est *fortement centralisée*.

La question des engrenages a fait l'objet d'importants travaux de MM. Berner, constructeur, Annen et Degallier, de l'école de St-Imier. Là aussi nous trouvons des bases de discussion, déjà bien débattues.

A mon idée, le gros morceau, on peut dire le morceau de résistance, sera celui qui fait l'objet de la troisième sous-commission suisse: *mouvements, pierres et verres*. Dans la question des mouvements, la personnalité des divers fabricants est nettement engagée. C'est de leur originalité même qu'il s'agit; mais il semble que deux considérations sont de nature à situer la question sur son vrai terrain.

C'est d'abord celle du *public*. Qu'on veuille bien ne pas perdre de vue que ce que le public acheteur désire surtout, c'est d'avoir des mouvements qui marchent bien. On peut poser en principe qu'il y a quatre-vingt dix-neuf et demi pour cent des porteurs de montres qui ne s'intéressent pas du tout à la grandeur ni à la disposition du mouvement de leur chronomètre, qu'ils n'ont à peu près jamais l'occasion de regarder de près!

D'autre part il est bien certain que si l'on arrive à normaliser les spiraux, les balanciers, les engrenages, les mouvements seront bien près de se normaliser d'eux-mêmes. La normalisation des parties doit fatalement entraîner celle du tout, dans une mesure proportionnée.

La partie décorative et artistique me semble parfaitement suffisante pour caractériser la fabrication des bonnes maisons, la normalisation des éléments purement mécaniques devant entraîner une réduction intéressante de prix de revient. Par partie décorative et artistique, je n'entends pas seulement l'ornementation des boîtes et des pièces entrant dans la montre, mais aussi la *disposition des éléments mécaniques dans l'ensemble*. A ce point de vue, la dernière exposition Breguet à Galliera nous a donné un enseignement très précis. Il y a un art spécial qui préside à la distribution respective des ponts, des engrenages, des leviers, des cames d'un mouvement. Cet art doit évidemment être laissé à la liberté de chacun.

Et maintenant, qu'on me permette d'appeler l'attention des amateurs de normalisation sur la question très importante des épreuves d'Observatoire. J'ai soulevé récemment cette question dans l'*Horloger* et dans le *Journal Suisse d'Horlogerie*. J'ai montré que là aussi il régnait de l'anarchie. Anar-

chie d'autant plus regrettable qu'ici il n'y a aucune, absolument aucune raison pour que les chronomètres ne subissent pas tous les mêmes traitements, ne soient pas soumis aux mêmes expérimentations.

Il est fort à désirer qu'on perde cette habitude un peu puérile de faire des comparaisons entre les méthodes des divers observatoires et de dire: « Si telle pièce qui a eu tant de points à l'Observatoire A, avait été à l'Observatoire B, elle y aurait eu tant de points, et par suite aurait établi un record! » Il n'y a qu'une manière logique et raisonnable de savoir ce qu'une pièce de l'Observatoire A aurait pu avoir à B, c'est de l'envoyer à B, pour voir!

Il y a longtemps qu'on fait aussi observer que les critères des observatoires, *ne permettent pas au public acheteur de se rendre compte de la valeur réelle du chronomètre qu'il achète*. Un chronomètre qui est fait pour être porté ne doit pas être exclusivement expérimenté au repos. On a répandu dans le public cette idée que le chronomètre vaut à l'Observatoire essentiellement par le régleur. Je veux dire que deux pièces, construites avec le même soin par deux constructeurs différents, ou par le même constructeur, donneront à l'Observatoire des résultats différents, suivant qu'ils auront été réglés par le régleur X ou le régleur Y. On lui a dit, au public, que l'art du réglage n'est pas une application de quelques formules plus ou moins strictement établies par tel ou tel mathématicien, mais une *judicieuse compensation de qualités et de défauts susceptibles de faire sentir leur action pendant un temps assez long, quitte à devenir inopérante par la suite*. Il importerait de mettre au point les questions d'ordre divers qui touchent au réglage, lequel en tout cas n'est pas d'ordre mathématique, puisque les régleurs familiers avec l'analyse mathématique sont fort peu nombreux.

A mon avis, un avis de profane qui cherche seulement à traiter les questions en se plaçant au point de vue du *gros bon sens de tout le monde*, il y aurait intérêt à résoudre cette question des observatoires et de leurs épreuves dans nos Commissions de normalisation.

Je termine. Aussi bien voilà-t-il déjà trop longtemps que je retiens l'attention de mes lecteurs bénévoles. Et je conclus.

Voici assez longtemps que l'on parle de normalisation à droite et à gauche, sans aboutir à autre chose qu'à des desiderata vagues exprimés de manière assez imprécise. *Puisqu'il y a maintenant une commission générale de normalisation en Suisse et une autre en France, il faut que ces deux Commissions se connaissent résolument et n'aient pas l'air de jouer à cache-cache!*

Qu'on fasse des enquêtes, qu'on étudie expérimentalement les questions controversées, qu'on interroge les intéressés et les compétences; mais qu'on fasse quelque chose et qu'on sorte du marasme! Sur-tout, qu'on songe un peu plus au public, au public acheteur, au public sans lequel aucune industrie ne saurait prospérer et qu'on s'inspire de ses vrais besoins. Et qu'on songe surtout que, du

fond des montres, deux mille cinq cents types de vis contemplant ironiquement la fabrique!

Léopold Reverchon.

Je veux donner — *in caudâ* — un exemple de la confusion et de la complication des classements qui ont encore cours dans le monde horloger. C'est celui des *sizes* américains. Une montre *18-size* est une montre dont le mouvement mesure *18 trentièmes d'inch en plus de un inch 5/30!!* Une montre *000 000 0000-size* est une montre qui mesure *10 trentièmes d'inch de moins que un inch 5/30!!!* Vous direz qu'après cela on peut tirer l'échelle. Eh bien! l'échelle que vous tirerez en Amérique, vous pourrez l'apporter en Europe où vous trouverez d'analogues occasions de la tirer!

Le programme général développé par Monsieur Léopold Reverchon, avec l'autorité qu'on lui connaît, ainsi que la lettre de Monsieur Arcay, publiée par le *Fabricant Français*, nous démontrent que nos voisins d'outre-Doubs se préoccupent de la question de la normalisation avec un zèle des plus louables.

Sans doute l'utilité d'une normalisation en horlogerie est reconnue dans tous les pays où s'exerce cette industrie, mais il faut reconnaître qu'elle n'a pas rien que des partisans et qu'elle est combattue, du moins dans certaines de ses parties, par un groupe important d'industriels. Les motifs invoqués sont assez sérieux pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte; disons toutefois qu'ils rentrent plutôt dans le domaine commercial que dans celui de la technique pure.

Il est donc indiqué de ne s'aventurer sur ce terrain mouvant qu'avec beaucoup de circonspection et de ne choisir dans les divers programmes généraux élaborés que ceux des points dont l'exécution peut être envisagée comme étant d'une urgence indiscutable et d'une réalisation facile.

C'est en s'inspirant de ces considérations que la Commission suisse de normalisation a établi un nouveau programme de son activité.

La question des vis et des filetages n'y figure pour ainsi dire que pour mémoire, parce que ce point peut être considéré comme réalisé.

Reste à étudier la normalisation des taraudages et tiges de remontoirs, ensuite de la demande faite par la Chambre intersyndicale des fabricants d'horlogerie de l'Est.

La Commission aura aussi à se prononcer sur l'entente désirée avec la Commission française, quant à la normalisation, identique, dans les deux pays des vis et des filetages.

Sans vouloir présumer de la décision que prendra cette commission, on peut se demander si un compromis est possible.

Deux systèmes sont en présence; il s'agit de choisir entre l'un ou l'autre car, à notre avis, il ne peut être question d'en créer un troisième tenant compte dans une mesure plus ou moins égale des normes contenues dans les deux premiers.

On peut donc se demander qui cédera, sera-ce la France, ou sera-ce la Suisse? Toute la question est là! Si on veut réussir, il s'agira de faire abstraction de tout amour propre d'auteur et d'a-

dopter, entre les deux systèmes, celui qui paraîtra être le plus pratique et offrir le plus d'avantages.

La Commission suisse a envisagé que la normalisation des platines et hauteurs de mouvements devait être laissée à l'arrière-plan étant données les difficultés sérieuses que son exécution présente.

La normalisation des pierres et trous de pierres, demandée par les fabricants de cette branche, comprendrait un certain nombre de séries, selon la destination des pierres, avec des tolérances suffisamment grandes, pour permettre aux intéressés d'exécuter leurs commandes dans les meilleurs conditions possibles.

Les ressorts et les spiraux ne pourront être normalisés qu'après l'achèvement des études de détermination de la valeur du module d'élasticité de l'acier.

En outre, pour les spiraux comme pour les balanciers, il y aura lieu d'établir une numérotation différente de celle de la normalisation.

La Commission envisage également que la normalisation des assortiments demandée par les fabricants de cette branche, doit être insérée au programme; il en est de même de celle des roues et des fraises.

Il y aurait lieu, pensons-nous, d'y ajouter un point signalé par Monsieur Reverchon et qui, à notre avis, doit être considéré comme étant d'une réelle importance, c'est l'unification des termes techniques et des termes utilisés pour les mesures. C'est un travail d'assainissement qu'il y aurait lieu d'entreprendre sans tarder afin de faciliter l'exécution des autres parties du programme.

Il serait intéressant, à cet égard, d'avoir l'opinion des intéressés et plus spécialement celle de la Commission suisse de normalisation.

Postes

Allemagne. — Service des virements postaux

Le service des virements postaux dans l'échange Allemagne-Suisse a aussi été repris dès le 11 février.

Douanes

Allemagne. — Commerce de transit à travers les régions occupées.

Selon une communication du Consulat de Suisse à Dusseldorf, de nouvelles dispositions ont été prises dernièrement, en ce qui concerne les régions nouvellement occupées. Elles régularisent le régime douanier, pour le transit des marchandises à travers les régions occupées.

Aux termes de cette ordonnance, un bulletin spécial de transit doit être établi au bureau de douane par lequel la marchandise entre dans les régions occupées, afin d'en permettre le libre transit et d'éviter le paiement de droits. A part les indications habituelles, la déclaration doit mentionner la valeur de la marchandise, le chemin qu'elle suivra dans la région occupée, ainsi que le lieu d'entrée et le lieu de sortie. Le bureau de douane d'entrée exige pour l'établissement du bulletin de transit, une garantie équivalente au double du droit dont la marchandise serait passible, si elle restait dans le pays. En ce qui concerne les marchandises franches de douanes, l'établissement d'un bulletin de transit dispense de demander une autorisation d'exportation, pour les sortir de la région occupée. Le remboursement de la garantie est effectué par le bureau par où la marchandise est entrée — et cela pendant un laps de temps déterminé — sur présentation de la quittance établie, conformément aux ordonnances par le bureau de douane, par où la marchandise est sortie. Le dépôt d'une garantie peut être remplacé par un cautionnement personnel, pour les transports effectués par les entreprises dignes de confiance. Cette caution doit être donnée par une corporation publique responsable. Les Chambres de Commerce, les Sociétés de crédit ainsi que les associations pouvant donner des sûretés suffisantes seront considérées comme telles et leurs signatures seront reconnues. En cas de cautionnement personnelle, le délai pour le dépôt de la quittance de la douane de sortie, sera fixé par l'autorité qui a admis la caution. Ce délai est de 3 mois au maximum, cas extraordinaires exclus. Les

marchandises, ou éventuellement les wagons qui les contiennent, seront plombés après leur vérification et contrôle de leurs papiers.

Le commerce de transit est soumis à ces dispositions dans les cas suivants:

1. Marchandises étrangères qui sont envoyées dans un autre pays à travers les régions occupées. Il est à remarquer que les marchandises qui sont expédiées en Allemagne par la voie des régions occupées n'ont pas droit à la franchise de taxes qui est accordée actuellement à certains produits provenant de l'Allemagne non occupée, à leur entrée dans les régions occupées par la frontière de l'est.

2. Marchandises qui sont envoyées de l'étranger en Allemagne non occupée, par les régions occupées.

Ces marchandises peuvent entrer sans permis d'importation, et sont libérées des taxes d'entrée ou de sortie.

3. Marchandises provenant de l'Allemagne non occupée, et destinées à l'étranger.

Afin que de tels envois puissent transiter en franchise par les territoires occupés, il est nécessaire de produire outre les pièces mentionnées ci-dessus, un certificat d'origine et une déclaration de douane. La garantie sera aussi exigée pour ces marchandises, qui ne peuvent bénéficier de la franchise de douane qu'en entrant par la frontière de l'est.

4. Marchandises provenant des régions non occupées, et qui sont envoyées dans d'autres régions non occupées de l'Allemagne, à travers les territoires occupés. Ces marchandises bénéficient également de la franchise de douane en application des dispositions générales. Le délai pour la présentation de la quittance du bureau de douane de sortie est de 14 jours au maximum. La garantie est aussi exigée pour ces marchandises, qui peuvent pour le moment entrer en franchise de douane par la frontière de l'est, des territoires occupés.

5. Transit par le Rhin: a) pour les marchandises provenant des régions non-occupées et destinées à l'étranger, les mêmes dispositions que sous chiffre 3 sont applicables; b) pour les marchandises provenant des territoires non occupés, et qui sont destinées à d'autres territoires non occupés de l'Allemagne, les dispositions mentionnées sous chiffre 4 sont applicables.

Etats-Unis.

Les autorités douanières américaines viennent d'édictier de nouvelles dispositions concernant les envois par colis postaux cachetés. Alors que jusqu'ici ces colis devaient porter la mention suivante: «*Dutiables, subject to examination by U. S. custom officers*», dorénavant cette indication ne sera plus valable et devra être remplacée par la suivante: «*May be opened for customs proposes before delivery to addressee*». La mise en vigueur de cette nouvelle prescription, primitivement prévue pour le 1er novembre, a été retardée au 31 décembre 1923. Le principal différend entre l'ancien et le nouveau système est qu'à l'avenir le destinataire ne sera pas avisé de l'ouverture du colis et n'y assistera pas.

Liechtenstein. — Union douanière.

Conformément à l'art. 4 du traité d'union douanière conclu entre la Suisse et la Principauté de Liechtenstein, traité entré en vigueur le 1er janvier 1924, est applicable, dans ce pays, l'arrêté du Conseil fédéral sur les documents d'origine du 30 août 1918.

Le Département de l'Economie publique, d'entente avec le Gouvernement de Liechtenstein, a donc désigné comme Office de délivrance de certificats d'origine dans la Principauté, la *Chancellerie du Gouvernement* à Vaduz qui, avant l'union douanière, délivrait déjà les documents en question. (Décision du Département du 20 février 1924, qui sera insérée dans le Recueil officiel et publiée dans la Feuille officielle du Commerce).

Nous ajoutons que les marchandises du Liechtenstein seront déclarées comme produits originaires de ce pays, et non pas comme produits d'origine suisse, tout en bénéficiant très probablement à l'étranger des avantages accordés, par les traités de commerce, aux produits suisses.

Commerce extérieur

Pérou.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un rapport du Consulat de Suisse à Lima:

Il n'y a pas de doute que la situation en général manifeste un certain malaise. Les fêtes de fin d'année ont apporté un peu d'animation, cependant,

sans que cette dernière ait réussi à supprimer le pessimisme qui pèse surtout sur le commerce d'importation. Ainsi que je l'ai déjà dit dans mon rapport antérieur, il est difficile d'en fixer exactement les causes. Elles sont multiples et bien compliquées, de sorte qu'il est risqué de les définir sans se heurter à des contradictions. Il se peut que l'importateur n'ait pas encore oublié les gains faciles obtenus pendant la guerre, mais on ne peut nier qu'actuellement les circonstances ne lui sont guère favorables. Il paraît étonnant que dans un pays comme le Pérou, où à part l'exploitation des mines, il n'y a presque pas d'industrie, l'importateur ne se trouve pas à l'aise.

Les statistiques officielles du Pérou, jusqu'à fin octobre, font déjà ressortir que la balance commerciale de 1923 sera considérablement plus favorable que celle de l'année précédente, tout en signalant une augmentation appréciable du chiffre des affaires:

	Janv.-Oct. 22	Janv.-Oct. 23	Différence
Importations £	8,441,891	11,260,131	2,818,240
Exportations »	14,681,454	18,560,306	3,878,852
Excédents »	6,239,563	7,300,175	1,060,612
Totaux »	23,123,345	29,820,437	6,697,092

En ce qui concerne les réductions des prix, et ceci concerne surtout les montres et aussi les broderies, je voudrais conseiller à nos fabricants-exportateurs de ne pas aller trop loin dans ce domaine. Ce n'est en fin de compte pas le consommateur qui en profite, mais l'intermédiaire. La réduction devient dangereuse si elle est réalisée aux dépens de la qualité. J'ai tout récemment pu constater de nouveau que des montres d'une qualité très douteuse et de provenance suisse arrivent au Pérou. Il est vrai, que les prix sont très réduits et correspondent plus ou moins à la qualité, mais l'intermédiaire, à quelques exceptions près, cherche à vendre les montres au prix le plus élevé possible, utilisant le nom suisse, au détriment naturellement de l'acheteur. Ces procédés font plus de tort à notre industrie horlogère qu'on ne le pense. En ce qui concerne l'avisement des prix, l'initiative prise par la Chambre Suisse de l'Horlogerie, tendant à une organisation plus serrée quant aux conditions de vente, n'est qu'à saluer. Il n'est vraiment pas dans l'intérêt de l'ensemble économique que les différentes maisons suisses se fassent à l'étranger une concurrence à outrance, surtout dans un pays comme le Pérou, où notre industrie horlogère jouit d'une situation des plus favorables.

Suède.

La publication des chiffres de décembre permet de se faire une image exacte du commerce extérieur suédois de l'année 1923:

Importations 1.342.26 millions de couronnes.

Exportations 1.135.79 millions de couronnes.

Il y a donc un excédent d'importations de 206,47 millions de couronnes.

L'année 1922 s'est terminée avec une importation totale de 1.114.16 et une exportation totale de 1.153.71 soit avec un excédent d'exportation de 39.55 millions de couronnes.

Chronique financière et fiscale

Les biens allemands.

Pour compléter ce que nous avons publié sous ce même titre dans la «*Fédération Horlogère Suisse*» du 23 février courant, nous sommes en mesure d'informer nos lecteurs que le premier tribunal de Berlin a débouté un débiteur hypothécaire qui demandait, conformément à la dernière ordonnance du gouvernement sur le remboursement des dettes contractées avant la dépréciation de la monnaie, qu'il soit mis fin à l'action intentée contre lui en remboursement de sa dette et que cette dernière soit valorisée au taux de 15 % fixé par l'ordonnance. Le tribunal a estimé que la troisième ordonnance est illégale parce qu'elle est contraire aux dispositions de l'article 163 de la Constitution du Reich et ne sauvegarde pas suffisamment les intérêts des créanciers.

Un communiqué officieux déplore ce jugement porté sur la troisième ordonnance, est-il dit.

La légalité de l'ordonnance, fin-à-dit, ne peut être mise en doute parce qu'elle a été rendue dans le cadre de la loi des pleins pouvoirs.

Les finances allemandes.

La question des crédits étrangers pour la fondation d'une banque de crédit-or devient d'une extrême urgence. Preuve en soit la déclaration officielle que nous donnons ci-dessous:

Au 31 décembre 1923 les crédits accordés aux entreprises privées s'élevaient à 591 millions de mark-or. Depuis lors, et jusqu'au 17 février, soit en cinq semaines, la Reichsbank a mis à la disposition des intéressés 543 millions de mark-or en coupures de papier, et 623 millions de mark-or en mark-rente, soit en tout 1,166 millions.

Il est clair qu'à raison de 200 millions de mark-or de crédits par semaine, dont plus de la moitié en mark-rente, la Rentenbank sera forcée d'augmenter son émission de mark-rente, ce qui portera au mark-rente un préjudice énorme.

Le marché des capitaux en 1923.

Les effets de l'initiative socialiste pour le prélèvement sur la fortune, que le peuple a rejetée à une imposante majorité par son vote du 3 décembre 1922, se sont fait sentir encore d'une manière très perceptible sur le marché des capitaux au début de 1923. Peu à peu cependant, la situation s'est améliorée; des capitaux qui avaient émigré à l'étranger, une partie au moins sont rentrés en Suisse, à mesure que le taux des emprunts tendait à s'adapter à celui en vigueur dans d'autres pays.

La plupart des emprunts ont été placés au taux de 4 1/2 % pendant les premiers mois de l'année; en avril, les Chemins de fer fédéraux émettent leur emprunt 4 %, et immédiatement après, un grand nombre de cantons et de communes font à leur tour appel au marché des capitaux, le taux de 4 1/2 % étant maintenu. A fin juillet, l'emprunt de conversion 4 1/2 % de la Confédération est offert en souscription publique au cours de 98 %, c'est-à-dire que le rendement effectif atteignait environ 5 %; dès lors, l'on pouvait dire que le sort du taux de 4 1/2 % était momentanément réglé. Au mois d'octobre, il est vrai, le canton de Berne a émis encore un emprunt d'une durée de 15 ans, au taux de 4 1/2 %; mais le cours d'émission ayant été fixé à 96 1/2 %, le rendement effectif était d'environ 4 3/4 %. Du reste, le succès de cet emprunt n'a pas été ce à quoi l'on s'était attendu.

**

Voilà pour les emprunts des corporations publiques. Au point de vue des taux d'intérêt offerts, ce sont les obligations de banques qui s'en rapprochent le plus, tandis que celles des entreprises industrielles sont conditionnées par un taux d'intérêt qui est en général de 1/2 % à 1 % supérieur.

Les émissions des établissements financiers n'ont pas été très nombreuses, les fonds disponibles en comptes-courants et ceux provenant de l'émission de certificats de dépôts ayant suffi aux besoins, cela d'autant plus que le commerce et l'industrie n'ont pas eu l'emploi d'importants capitaux d'exploitation. Au cours de l'année, l'intérêt offert par les banques pour leurs certificats de dépôts a monté rapidement de 4 % à 4 3/4 %, puis même 5 % pour les titres de 3 à 5 ans de durée.

Sous la rubrique *électricité et gaz* figurent en premier rang les émissions des Forces motrices grisonnes (10 millions de francs), et des Forces motrices bernoises (12 millions), ces deux emprunts ayant été contractés au cours du premier trimestre.

Comparées à celles de 1922, les émissions effectuées en 1923 par l'industrie des machines sont restées d'une importance à peu près égale; il s'agit uniquement d'emprunts, aucune entreprise n'ayant augmenté son capital-actions. Le taux d'intérêt de ces emprunts a été de 5 %. Plus de la moitié de la valeur totale de ces divers emprunts, soit 3,5 millions de francs, a servi à des conversions (en 1922: 1,35 million).

Dans le groupe des industries textiles, trois entreprises ont procédé à des emprunts de conversion. A noter qu'à la fin de l'année, la Société pour la fabrication de rubans, à Bâle, en est revenue aussi au taux de 6 %, qui est celui de son emprunt de 3,5 millions.

En 1922, il n'y avait pas eu d'émission dans le groupe de l'alimentation, sauf cependant une augmentation de capital-actions (1,29 million de francs); l'année dernière, par contre, les émissions se chiffrent par près de 6 millions de francs.

Ce qui frappe à première vue dans la statistique relative aux entreprises de transport, c'est la différence entre les chiffres indiqués pour 1922 et 1923: 48 millions de francs contre fr. 650.000.—; cette différence s'explique par le fait qu'en 1922 avait été placé en Suisse un emprunt de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, au montant nominal de 50 millions de francs. Cela n'empêche que la crise qui sévit depuis plusieurs années a engagé les entreprises de transport à observer en 1923, comme précédemment, une réserve prudente dans leur politique d'émission, quelle que soit la légère reprise constatée depuis l'été dernier. Nous

mentionnons ailleurs le III^e emprunt d'électrification des Chemins de fer fédéraux.

L'hôtellerie est représentée par un emprunt et deux augmentations de capitaux, au montant total de près de 3 millions de francs.

Enfin, pas plus en 1923 qu'en 1922, l'industrie des produits chimiques n'a procédé à de nouvelles émissions, dont les dernières se chiffraient en 1921 par 11 millions de francs.

Une statistique consacrée à l'augmentation des capitaux-actions est un miroir assez fidèle de la situation qui prévaut dans le commerce et l'industrie; si ces augmentations sont nombreuses, il y a tout lieu de supposer que les affaires vont bien, ainsi que ce fut le cas en Suisse il n'y a pas encore très longtemps. Or, de 1922 à 1923, nous constatons que les émissions (d'actions) ont passé de 16,5 millions à 39,8 millions; et pourtant, l'on aurait tort de conclure de là à une amélioration des conditions économiques. L'augmentation signalée intéresse pour la plus grande partie des sociétés de trust ou d'assurances, tandis que nos industries d'exportation continuent à subir d'une manière particulièrement sensible les effets de l'insécurité qui règne à peu près partout. Faut-il s'étonner, dès lors, que les appels de capitaux de la part d'entreprises privées représentent en 1923 une valeur de 117,2 millions de francs seulement (dont obligations = 77,4 millions, actions = 39,8 millions), tandis que les émissions des corporations publiques atteignent le chiffre respectable de 575,3 millions de francs?

L'impression d'ensemble qui se dégage d'une étude du marché suisse des capitaux, c'est que notre pays continue à jouir à l'intérieur comme à l'étranger d'un crédit de premier ordre, qu'il faut s'efforcer de conserver intact par de sages économies dans le ménage public. Mais les capacités financières de la nation ne sont pas illimitées: les corporations publiques feront bien de s'en souvenir lorsqu'elles prépareront de nouvelles émissions.

Expositions, Foires et Congrès

VIII^e Foire suisse d'échantillons.

Afin de combler une lacune regrettable, les organes de la Foire ont institué en 1923 des stands de renseignements à l'usage des maisons dont la production ne se prête pas, de pas sa nature, à la participation individuelle. Cette innovation, qui a été très appréciée des visiteurs intéressés, a permis de faire rentrer ces industries, impropres à la participation individuelle, dans le cadre de la Foire et de participer ainsi aux incontestables avantages qu'elle offre au point de vue commercial.

L'essai tenté avec succès en 1923 sera renouvelé à la Foire de 1924 et on ne peut que recommander aux maisons respectives d'en faire usage. Ce mode nouveau de la participation à la Foire permet de renseigner les visiteurs sur des branches de production suisse très intéressantes qu'ils ont regretté de ne pas rencontrer à la Foire pendant longtemps.

Le Bureau de la Foire donne volontiers tous renseignements désirés sur l'organisation de ces stands.

Trains spéciaux pour la foire de Leipzig du printemps 1924.

A l'occasion de la Foire de Leipzig du printemps, qui aura lieu du 2 au 8 mars, le service des trains sera renforcé considérablement sur les lignes conduisant dans cette ville. 51 trains spéciaux pour sociétés, avec tarif réduit de 25 % circuleront dans les deux sens; le Nord Deutsche Lloyd a entrepris la vente des billets à prix réduits dans les villes de son rayon. Des trains spéciaux pour sociétés sont prévus depuis la Hollande, le Danemark, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Suisse.

Le nombre des autres trains spéciaux a été également sensiblement augmenté, comparé à ce qu'il était pour les foires précédentes et on en prévoit 303 jusqu'à maintenant.

Légations et Consuls

Etranger.

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a accordé l'exequatur à M. Adrien Loeb, commerçant, nommé consul honoraire de Suisse à Los Angeles, le 7 décembre 1923.

Le consulat général de Bolivie, à Zurich, fait connaître que son gouvernement a décidé de créer à Lausanne un vice-consulat honoraire et qu'il a nommé Monsieur Charles Dubois, à Lausanne, comme titulaire de ce poste.

Bureaux de Contrôle

Le contrôle français en 1923.

Relevé du nombre de montres soumises au droit de garantie durant l'année 1923:

BESANÇON	OR et PLATINE	ARGENT
Boîtes françaises	90.977	210.615
Chiffres de 1922	66.066	185.464
Boîtes étrangères	127	529
Montres étrangères	51	36

MORTEAU

Boîtes étrangères	21.347	19.456
Chiffres de 1922	26.563	23.890
Montres étrangères	1.020	2.769

PONTARLIER

Boîtes étrangères	26.805	45.709
Chiffres de 1922	41.576	57.628
Montres étrangères	2.382	1.210

COTES

Métaux précieux (26 février 1924):

Argent fin en grenailles	fr. 137.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3900.— »
» laminé pour doreurs	» 3950.— »
Platine manufacturé	» 26 70 le gr.
Change sur Paris	fr. 24.55

Cours commerciaux de Londres:

Désignation	Cours du 22 fév.	Cours du 25 fév.
Cuivre Electrolytique	69 1/4	64 3/4 à 69 1/4
Cuivre comptant	62 15/16	63 1/2 » 63 5/8
» à 3 mois	63 13/16	64 3/8 » 64 1/2
Etain comptant	274 1/8	275 1/4 » 275 3/4
» à 3 mois	272 3/8	274 3/4 » 275 —
» anglais	275 —	276 1/4 » —
Plomb anglais	36 1/2	36 1/2 » —
» étranger comptant	35 3/4	35 3/8 » —
» à 3 mois	34 5/8	34 1/2 » —
Or	95 / 8	95 / 8 » —
Argent comptant	33 9/16	33 9/16 » —
» 60 jours	33 3/8	33 3/16 » —

Argent métal

	18 fév.	19 fév.	22 fév.	—
Bourse New-York	64 5/8	64 1/4	—	—
Bourse Paris	530	530	540	—
Bourse Londres	33 3/4	33 9/16	33 9/16	—

Escompte et change

	Parité	Escompte	Demande	Offres
	en fr. suisses	%		
Suisse	100.	4 à 4 1/2	—	—
France	100 frs.	100.—	6	24.55
Gr Bretagne	1 liv. st.	25.22	4	24.79
U. S. A.	1 dollar	5.18	4 1/2	5.76
Canada	1 dollar	5.18	—	5.58
Belgique	100 fr.	100.—	5 1/2	21.35
Italie	100 lire	100.—	5 1/2	24.90
Espagne	100 pesetas	100.—	5	72.80
Portugal	100 Escudos	560.—	9	15.—
Hollande	100 florins	208.32	5	215.25
Allemagne	100 Marks	123.45	90	1.25
Autriche	100 Cour.	105.—	9	79.—
Hongrie	100 Cour.	105.—	18	0.012
Tchécoslov.	100 Cour.	105.—	5	16.725
Russie	100 Roubl.	266.67	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	150.25
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	7	76.—
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	7	91.—
Bulgarie	100 Leva	100.—	6 1/2	4.20
Roumanie	100 Lei	100.—	6	3.—
Yougoslavie:				
Belgrade	100 Dinars	100.—	6	7.40
Grèce	100 Drachm.	100.—	7 1/2	9.—
Pologne	100 Mk pol.	123.46	48	0.50*
Turquie	1 liv. turq.	22.78	—	3.—
Finlande	100 Mks finl.	100.—	40	14.—
Argentine	100 Pesos	220.—	6 1/2	195.—
Bresil	100 Milreis	165.—	—	68.—
Indes	100 Roupies	168.—	8	170.—
Japon	100 Yens	258.—	8	257.50

(*) par trillion.

(*) par million.

Cote du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 21.85 à fr. 21.95 le karat
Eclats de diamant pur	» 21.35 » » 21.55 »
Poudre de bruteur	» 2.50 » » — »

(Communiqué par Lucien Baszanger Genève.)

PAPIERS D'EMBALLAGE

(en feuilles et en rouleaux)

de soie, chamois dit Japonais	banque brun, mat, pour valeurs	de soie, rose paraffiné, blanc et brun d'étain, chim. pur huilé, entoilé
» anti-rouille	Java, mat et sat gris, bon marché	goudronné, entoilé
» vé-table	Cartonondulé	banque brun, sat.
» blanc	Papiers couleurs	
» dit Joseph		

Librairie - Papeterie HAEFELI, 16, rue Leopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS

DIAMANTS INDUSTRIELS

Maison Jules Molle (fondée en 1870)

GEORGES MOLLE, succ.

PARIS, rue Demours - Usines à BRUXELLES, rue de la Serrure 8

PORRENTUUY — Téléphone 101 — Adr. tél. « Diamolid »

BOORT CARBONE

pour burins, poudre, etc.

FILIÈRES EN DIAMANT

Agence G^{le} pour la Suisse des outils à diamants brevetés « Sphinx » pour l'usinage des fibres, ébonites, caoutchouc, bronze, nickel, rectification des meules, etc. 1786

DORAGES

Roues „adouci - circulaire“

Roues grenées. Mouvements

Prix avantageux. — Livraisons rapides

V^{VE} DE LS. ESTOPPEY-ADDOR & FILS

Maison fondée en 1880 BIENNE, Wasen 32 Téléphone 92

DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

H. BUECHE - ROSSÉ

TÉLÉPHONE 18 COURT (JURA BERNOIS)

Spécialité :

Pignons de finissage avec pivots levés

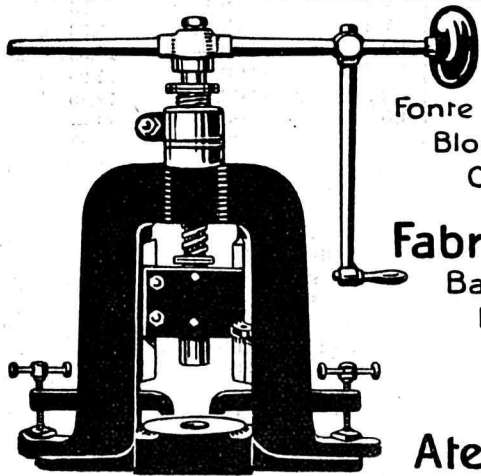
Arbres de barillets. Pignons de remontoirs.

Couronnes et noyaux. Canons et minuteriers, etc.

Livraison rapide et soignée.

334

OSTERWALDER S.A. BIENNE



Fonderie :

Fonte mécanique

Blocs, Tubes à recuire

Carcasses, Pieds d'établi, etc.

Fabrique de Machines

Balanciers à bras

Presses à friction

Constructions diverses

Réparations, etc

Atelier de Modelage

Chef mécanicien faiseur d'étampes

connaissant à fond la fabrication moderne des étampes et de l'outillage complet de l'ébauche, cherche situation d'avenir. 449

Sérieuses références à disposition.

Adresser offres sous chiffres P 15123 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de Joaillerie-Bijouterie

BIJOUX - MONTRES

PELLARIN & MEUWLY

Fabricants

21, Quai des Bergues.

Téléphone : Mont-Blanc 38.32

GENÈVE

155

EXPÉDITION D'HORLOGERIE

**Services spéciaux rapides pour les Etats-Unis
l'Amérique du Sud, les Indes et le Japon**

Wagons directs, partant de La Chaux-de-Fonds chaque semaine.
Services expérimentés et donnant toute sécurité quant aux
délais de transport.

Assurance des envois sur demande et aux meilleures condi-
tions du jour. 2143

Henri Grandjean

Agence officielle de la Compagnie générale transatlantique

LA CHAUX-DE-FONDS



DEPUIS

1887



toujours les mêmes

fils d'acier renommés pour l'horlogerie

COURVOISIER & FILS BIENNE

Atelier de nickelage et argentage inaltérable

JOSEPH KURZ, FLEURIER

Tous genres de nickelage et d'argentage

Pièces cylindre en grandes séries

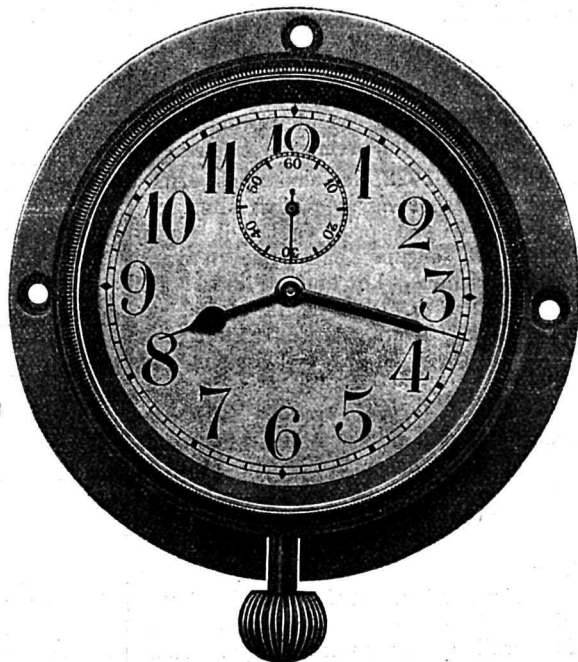
Travail prompt et très soigné, livrable en 24 heures.

Prix sans concurrence.

1469

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.



Montre grandeur naturelle. — Automobile, 1 jour.

Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF

Fabrique de secrets à vis et américains, en tous genres

F. BERGEON & CO

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16

Téléphone 3.34. — Compte de chèque postal IV B 728

SPÉCIALITÉ: Secrets talons détachés

Le rêve des acheteurs. — Essayer, c'est continuer.

Travail prompt et soigné.

811

ACHAT ET VENTE

Nous cherchons pour les Pays Nord et Scandinaves des

MONTRES BRACELETS

ancres 15 et 16 rubis, 9 3/4 et 10 1/2 lig. Robert, avec extensibles solides, si possible marque W. B.

Les maisons qui fabriquent ces genres en toutes premières qualités, sont priées de faire leurs offres sous P 15132 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 474

**Vente aux enchères
MONTRES ET FOURNITURES**

La vente aux enchères en réalisation de gage de 576 douz. de finissages, fixée au vendredi 29 février 1924, à 2 1/2 h. de l'après-midi, au Restaurant « National » à Soleure, n'aura pas lieu. Par contre, il y aura, au même endroit, une heure plus tard, une autre vente aux enchères en réalisation de gage, soit:

130 douz. ébauches 10 1/2 lig. cylindre, 90 pièces montres auto 8 jours. 456

Office de Poursuites, Soleure:
HEINIS, notaire.

DIVERS**CHERCHONS**

preneur régulier pour Mouvements 5 1/4 lig. rectang., hauteur 3.45, larg. 12,8, long. 19,2

Qualité très soignée.

Affaire sérieuse.

478

Offres sous chiffres JH 6094 J à Annonces Suisses S. A., Bienne, rue de la Gare 22.

Grossiste cherche

à entrer en relations avec fabricants pour la livraison de montres 5 1/4 lig. rectangle et 5 1/2 lig. ovale en brequet et plat, article courant et soigné.

Offres avec prix sous chiffres JH 6095 J à Annonces Suisses S. A. Bienne, Rue de la Gare 22. 477

Mouvements de montres Basel

Homme d'affaires bien introduit se chargerait de la vente à la commission de mouvements de montres de premières marques (spéc. de montres bracelets). Fort écoulement garanti. Références à disposition.

Offres s. v. p. sous chiffres B H 5136 à Rudolf Mosse, Basel. 467

DEMANDES D'EMPLOIS**JEUNE HOMME**

licencié en sciences commerciales de l'Université de Neuchâtel, connaissant parfaitement l'Espagnol, cherche place d'avenir. Entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffres P 15123 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 476

DIVERS**BOART
SABLONNEUX**

Burins

L. M. Duerr & Co

Place Longemalle 1

Genève 87

Polissages angles et surfaces de pièces acier tous genres 36

S. A. Aubert & Co
LE SOLLIAT (Val de Joux)

Achat et Vente**10 1/2 lig. Ancres**

Mouvements seuls ou montres finies, avec et sans secondes, cal. 340, A. S., livre par grandes séries.

Fabrique d'horlogerie « La Transmarine » H. Buchser & Co, Soleure. 446

Grandes pièces

lépines et savonnettes or 14 k. sont demandées 469

Case postale 4195 Bienne 2

Sertissages en tous genres
E. HATT-ROHRBACH

Téléphone 15.36 MADRETSCH - BIENNE

Hôtel Spittelmarkt, Berlin

Téléphone Merkur 4739-4740.

Seydelstr. 31 a

situé dans meilleur centre de la branche montres et articles d'or, complètement remis à neuf, se recommande à Messieurs les voyageurs. — Communication téléphonique avec presque toutes les chambres.

414

Prop. **Wilhelm Koch**.

Fabrique „L'ESSOR“, Court

Rossé & Affolter

Téléphone No 12

EBAUCHES ET FINISSAGES

ancres soignées

Calibres ronds 7 3/4, 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig., savonnettes et lépines, 5 1/2 lig., ovales et rectangulaires

La fabrique ne termine pas la montre.

Décolletage de précision

en tous genres et pour toutes industries. 1852

Spécialité: Pignons de finissage à pivots levés.

Les Fils de J. Bréguet-Bréting

BIENNE



No 114



No 115



No 116

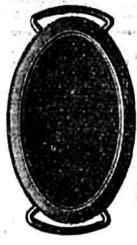


No 117



No 118

sur mouvement rectangle 6 3/4 lig. en deux pièces, 1 charnière



No 120



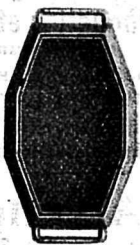
No 121



No 122



No 144



No 145



No 146



No 147

Dito sur mouvement rectangle 5 1/2 lig.

1248

Ces boîtes se font en argent, en plaqué or 5 et 10 ans et en métal blanc.

Termineurs

Ateliers bien organisés, pouvant entreprendre des séries en ancre 8 3/4, 10 1/2 et 13 lig. A. S. si on fournit tout, sont priés de faire offres avec tous derniers prix. Travail suivi pour plusieurs mois d'avance.

Faire offres sous chiffres P 2500 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 4350

**OFFICE INTERNATIONAL DE BREVETS D'INVENTION
BOVARD & BUGNION**

ci-devant MATHEY-DORET & Co

Boulev. extérieur 17 **BERNE** Tél. Bollwerk 58.87

F. BOVARD & A. BUGNION, Ingénieurs-conseils

tous deux anciens examinateurs-experts au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle

SPÉCIALISTES EN HORLOGERIE

Brevets et marques de fabriques en tous pays. — Dessins et modèles.

Expertises. — Etudes. — Consultations juridiques. 1994

Assistance dans les procès en contrefaçon. — Mise en exploitation, etc.

Achat et Vente**QUI FOURNIT**

des
Machines à Adoucir
les roues de finissages?
(donc sans que les pignons
soient rivés).

Offres s. chiff. K 379. Sn
à Publicitas Soleure. 462

On cherche à acheter les
mouvements suivants:

- 5 1/4 lig. rectangle
- 5 1/2 lig. »
- 5 1/2 lig. ovale
- 6 1/2 lig. »
- 8 3/4 lig. ronde

468

Case postale 20680 Bienne

NOUS CHERCHONS
Fournisseurs

sérieux
pour 5 à 6 grosses par
mois

Mouvements 8 3/4 lignes
ancr. Felsa

Faire offres à Case 715
Porrentruy. 461

Bracelets

Extensibles argent.
niel, métal doré,
plaqué

à vendre.

ERNEST MEYER, Parc 83,
La Chaux-de-Fonds. 307

Niel 18 1/2 lig., ancre

Savonnets et Lépins
bonne qualité

disponibles de suite, sont
offertes à prix avantageux.

Offres s. chiff. P 21241 C à
Publicitas, Chaux-de-Fonds. 345

A vendre

faute d'emploi, 3 bons Ca-
lbres déposés, pour fa-
brique d'ébauches 8 3/4",
10 1/2" et 12". Ces Calbres
sont absolument interchan-
geables et bien introduits
sur le marché horloger. —
Bas prix.

Adresser offres s. chiff.
P 21266 C à Publicitas
Chaux-de-Fonds. 379

Fabricant ayant atelier or-
ganisé, cherche preneur
régulier pour

Mouvements
10 1/2 lig. cyl.

bascule, livrés avec ou
sans emboîtement. Prix avan-
tageux. Accepterait éven-
tuellement terminages.

Offres à case postale 2167
La Chaux-de-Fonds. 405

Montres à vendre

150 savonnets 19 lig.,
laiton, vieil argent, gros
relief, sujets variés, cylin-
dre, 10 rubis.

150 lé ines métal, ancre,
7, 10 et 15 rubis. Avanta-
geux.

Echantillons sur demande.
Lépins 19 lig. argent,
fortes boîtes, bonne qua-
lité, sont achetées.

C. Schneider, horlogerie,
Lausanne. 475

Offres d'emplois

On demande pour Genève

**Commis
de Fabrication**

pr. Fabrique de boîtes or
sérieux et énergique, con-
naissant à fond cette partie
de même que la sortie du
travail.

Adresser offres en indi-
quant prétentions et avec
copies de certificats, sous
chiffres T 64404 X à Pu-
blicitas Genève. 464

POUR GENÈVE
on cherche

Commis de fabrication
pour

Fabrique d'Horlogerie
énergique, débrouillard et
très expérimenté. Connaiss-
ance absolue de l'horlo-
gerie exigée.

Faire offres en indiquant
activité antérieure, préten-
tions et en donnant copies
de certificats, sous chiffres
P 64401 X à Publicitas
Genève. 465

Termineur

On sortirait des terminages
de 16 lig. ancre bon cour-
rant et soigné à termineur
sérieux pouvant garantir
un travail régulier et bonne
facture sous tous les rap-
ports. 463

Faire offres sous chiffres
P 897 F à Publicitas Bienne.

Demandes d'emplois

Chef de fabrication

Horloger, ayant été dans
le commerce,

cherche changement

pour époque à convenir.

S'adresser s. chiffres
B 1449 U à Publicitas
Bienne. 471

Représentation

pour Pforzheim pour
des bonnes maisons est
désirée. Spécialment p.
mouvements livrables de
suite. Les meilleures ré-
férences sont exigées.

Offres sous chiffres
Z 1441 U à Publicitas
Bienne. 473

EMBOITEUR

EXPÉRIMENTÉ
se recommande pour em-
boîtages soignés en tous
genres, simples et compli-
qués, mise à l'heure inté-
rieure, posage de cadrans.

S'adresser à M. Tell
Boillod, rue du Ravin 1,
Chaux-de-Fonds. 346

Mouvements

On entreprendrait com-
mandes en 5 1/4 et 6 3/4 lig.,
rect., ancre, en qualité sé-
rieuse, av. et sans marques.

Demandez offres s. chiff.
P 21246 C à Publicitas, Chaux-
de-Fonds. 349

DIVERS

Raquettes et Coquerets
tous genres et qualités 36

S. A. Aubert & Co
LE SOLLIAT (Valde Joux)

Liquidations

Sommes acheteurs de tout
lot de montres occasions,
bon marché, toutes gran-
deurs, pour le marché an-
glais.

Adresser offres sous chiffres
P 21287 C à Publicitas, La
Chaux-de-Fonds. 413

A remettre

après fortune faite en 10
ans, dans jolie banlieue de
Paris,

un Commerce d'Horlogerie-Bijouterie

Reprise francs suisses
15.000. — payables suivan-
t'entente. Pour bon horloger
bénéfice moyen annuel fr.
45.000. — A saisir de suite.

Adresser offres sous
chiffres R 1420 U à Pu-
blicitas, Bienne. 453

Ebauches

Fabrique bien installée,
entreprendrait des décon-
pages, percages et taraud-
ages en séries. Livraison
prompte et à bas prix.

Adresser offres sous
chiffres P 21305 C à Pu-
blicitas, La Chaux-de-
Fonds. 439

10/0 à 18 SIZE



**Jean
FLURY**
Genève,
Carouge.

**CHATONS
ROSILLONS**

interchangeables 70
sur jauges

WEBER Frères

Tél. 1.51 ST-IMIER Tél. 1.51

AD. ADLER

3, rue Adrien Lachenal,
GENÈVE

Adr. télégr.: Brillants, Genève
Tél.: Mt.-Bl. 24.33

Brillants, Roses
Achats — Ventes

Spécialités en tous genres
de brillants pour la déco-
ration des montres et de la
bijouterie. 1957

Leçons écrites de comp-
tab. américaine. Succès garanti.
Prosp. grat. H. Frisch, expert
comptable. Zurich. F 21 10

Caisses d'emballage

J'avise Messieurs les fa-
bricants d'horlogerie que
j'ai repris la fabrication
des caisses d'emballage.

Prix modérés. 290

Se recommande

EDOUARD GRABER
Fabrique de Gainerie
et Caisses d'emballage
Léop. Robert 120. Téléph. 7.98

Fournitures d'horlogerie

Gros - Export - Demi-gros
Pièces détachées de la montre
p. la réparation - Lots d'occasion
71 Ch. Richard,
Faubourg du Jura 1, Bienne

UNION DE BANQUES SUISSES

CONVOCAZIONE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le samedi 15 mars 1924, à 14 1/2 heures
à l'Hôtel « Walhalla » à St-Gall

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1923, rapport des commissaires-vérificateurs et décharge à l'administration.
2. Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice.
3. Nominations.
4. Divers.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 28 fé-
vrier au 14 mars 1924 au soir, moyennant justification de la possession
des actions, aux guichets de nos

**Sièges de Winterthur, St-Gall, Zurich, Aarau, Lichtensteig, de nos
Succursales de Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Fleurier,
Vevey, Montreux, Locarno, Lugano, Bâle, Berne, Baden, Flawil,
Liestal, Rapperswil, Rorschach, Wil, Wohlen, et de nos
Agences de Couvet, Frauenfeld, Laufenbourg, Aadorf, St-Fiden,
Gossau, Ruti, Römerhof-Zurich.**

Le rapport sur l'exercice annuel 1923 peut également être obtenu à
ces guichets à partir du 28 février prochain.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commis-
saires-vérificateurs sont à la disposition de MM. les actionnaires qui
peuvent en prendre connaissance dans nos bureaux

à Zurich, Winterthur, St-Gall, Aarau et Lausanne
dès le 28 février 1924 jusqu'au jour de l'Assemblée générale.

Winterthur et St-Gall, le 5 février 1924.

Union de Banques Suisses

Au nom du Conseil d'administration:

Le Président: Dr R. Ernst.

8^E FOIRE SUISSE

D'ÉCHANTILLONS

BALE, 17 AU 27 MAI 1924

La régie exclusive des annonces du

CATALOGUE OFFICIEL

a été confiée à notre Maison. Nous re-
commandons cette excellente publicité à
tous les industriels et commerçants suisses.

**Dernier délai pour la réception
des annonces: 31 Mars 1924.**

Demandez le prospectus qui est fourni
gratuitement, ainsi que la visite de notre
représentant.

PUBLICITAS

Société anonyme suisse de publicité

DIVERS

Taillage de pignons

Les multiples inconvénients rencontrés dans le taillage de petits pignons de haute précision, soit :

bavures à l'extrémité des ailes, difficultés d'entraînement par de faibles pivots, faux-ronde ou irrégularités provenant du fléchissement des tiges au passage des fraises, etc., etc.

sont radicalement supprimés par l'emploi de notre nouvelle machine à tailler

SIMPLEX N° 1

(BREVETÉE)

la plus précise et la plus productive des machines à tailler actuelles.

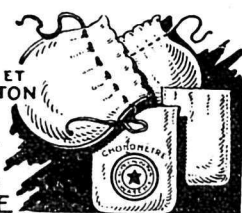
Dispositifs entièrement nouveaux permettant le taillage des plus petits pignons d'échappement dans l'acier rond.

ANDRÉ BECHLER,
Moutier (Suisse)
(Usines mécaniques de la Condemine)

2185

Pochettes CUIR ET MOLLETON
POUR MONTRES

Ed. SCHÜTZ-MATHEY
CHAUX-DE-FONDS, BIENNE



HUILES A DÉCOLLETER

Huiles et graisses diverses

HUILES SOLUBLES

391

G. GRISARD, BALE

Fabrique de Boîtes et Bracelets extensibles

Chs-Octave WUILLEUMIER

CRET 9 & 11 LA CHAUX-DE-FONDS CRÉT 9 & 11

Argent et plaqué or laminé

Boîtes de formes 3 pièces, illusions, mirages, rondes, tous genres, etc., tous décors, de 8 3/4 à 13 lig., rectangulaires et ovales 6 3/4 lig.

Téléphone 19.74

178

Fabrique de Verres Incassables

en tous genres

Verres de formes

306

NOUVEAUX PRIX

INCA S.A.

MONTBRILLANT 1

TÉLÉPHONE 11.06

LA CHAUX-DE-FONDS

Aux Fabriques d'ébauches

Demandez le nouveau coqueret avec rubis rouge embouti dans l'acier trempé.

351

Brevet fédéral 99800

Solidité. — Bienfacture. — Bon marché. — Grande production

Téléphone 95.

Julien Aubert, Sentier.

ATELIER DE PIGNONS

du Jura bernois, bien monté en outillage, et disposant de locaux permettant d'augmenter sa production cherche

428

association

avec chef d'atelier intéressé ou avec fabr. d'ébauches.

Ecrire s. chiffres P 2965 P à Publicitas, Chaux-de-Fonds.

EBAUCHES

Fabrique d'horlogerie, en voie d'établissement, sollicite offres d'ébauches, calibres ancre, 10 1/2 à 19 lig., tous degrés d'avancement.

En grandes pièces les hauteurs suivantes sont prévues : 22/12, 25/12, 28/12, ainsi que 12 et 16 size négative.

Les calibres doivent se prêter à l'établissement éventuel d'un tracé particulier.

Offres avec prix et croquis, si possible.

Des échantillons seront demandés ultérieurement.

Adresser offres sous chiffres P 5728 J à Publicitas, St. Imier.

450

PITONS ACIER

ronds et triangulaires

466

AUG. GUIGNARD, VAULION

ACHAT ET VENTE

Tour de Mécanicien

A vendre un grand tour de mécanicien, de précision entièrement neuf.

Hauteur de pointes 230 mm.

Entre pointes 1030 mm.

S'adresser aux

Usines de Laminage J. Klaus Fils

La Jaluse, LE LOCLE

427

Maison de gros cherche par grande quantité, paiement à réception : Sav. 19 et 20 lig. bon mouvement ancre 16 rubis, plat ou extra-plat 25 et 30 grs., 14 kt., plus Lépine 19 lig. ancre 15 rubis bon courant, boîtes environ 15 gr., ainsi que 150 pièces sav. arg. gal. 19 lig. mouvement soigné (genre Alpina) ou autre bonne marque.

Offres avec tout dernier prix sous chiffres P 1417 U à Publicitas Chaux-de-Fonds.

444

Un des premiers

GROSSISTES

de New York, pouvant fournir toutes les garanties financières, désire recevoir offres pour : 10 1/2 lig. cyl. 6 rubis, 6 3/4 lig. rect. cyl. 6 rubis, 6 1/2 lig. oval. cyl. 6 rubis, 6 3/4 rect. ancre 6 et 16 rubis, cadrans métal, centre et bordure frappés, montres 8 jours nickel, marques pour U. S. A.

Adresser offres sous chiffres P 21301 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

437

Japon et Chine

Grande fabrique d'horlogerie cherche preneurs réguliers pour montres 8 3/4, 9 3/4, 12, 13 et 16 lignes ancre, plates et ultra plates.

Production par mois 20 000 montres.

Adresser offres sous chiffres P 21274 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds.

400

MACHINE A ÉCRIRE

système de 1^{er} ordre, complètement neuve, sortant de fabrique, serait cédée avec garantie contre

Montres or pour Messieurs.

Offres sous chiffres S 748 Z à Publicitas, Zurich.

455

Calottes Nickel 13 lig.

Qui peut fournir promptement à prix avantageux, 250 calottes ancre 10 rubis, cadran blanc radium 13 lig.

Offres sous chiffres P 21320 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

457

Grandes séries à sortir

pour les Etats-Unis

Mouvements 10 1/2 et 12 size en 6 rubis

Faire offres à l'Hôtel Bielerhof à Bienne, le vendredi 29 février entre 10 et 4 heures.

458

DEMANDES D'EMPLOIS

Correspondant-comptable

ayant passé plusieurs années à l'étranger possédant Maturité-commerciale, connaissant à fond l'allemand, le français, l'italien et l'anglais. à même de soigner les bilans

cherche place

459

dans comptoir d'horlogerie ou maison de commerce. Offres sous chiffres X 1437 U à Publicitas Bienne.

Employée

Demoiselle de 20 ans, connaissant l'allemand et le français, sténographie en deux langues, au courant de la comptabilité américaine, bilans, etc., ayant déjà été occupée dans grandes fabriques d'horlogerie

cherche place

comme comptable ou aide-comptable pour époque à convenir.

Prière d'adresser offres sous chiffres F 1397 U à Publicitas Bienne.

426

Voyageur

en horlogerie, bien introduit dans les pays d'Europe et d'outre-mer, connaissant bien la branche, cherche place dans maison importante où il aurait l'occasion de continuer les voyages.

Références de 1^{er} ordre à disposition.

Faire offres sous chiffres P 15131 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

472

UNIVERSO S.A.

FOURNIT AVANTAGEUSEMENT AIGUILLES

pour Montres de poche, Bracelets, Boutonniers, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Barrosoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. etc. et tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs

INSTALLATION SPÉCIALE

pour Découpages de tous Articles de fournitures en série soit : Brides-Crochets pour Ressorts de Barille-Masses etc. etc. Tours d'Heures appliquées pour Cadrans métal.

QUALITÉS

Depuis l'article le plus soigné au plus ordinaire

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries. Choix immense et Qualité supérieure à Prix égal. CATALOGUE À DISPOSITION

UNIVERSO S.A. Rue Numa Droz, 83
LA CHAUX-DE-FONDS

OFFRES D'EMPLOIS

ANCIENNE MAISON D'HORLOGERIE GENRES SOIGNÉS cherche

Voyageur expérimenté

Place d'avenir

Adresser offres avec conditions, certificats et renseignements sous chiffres P 10071 Le à Publicitas Neuchâtel.

460

Fabrique d'horlogerie bernoise cherche de suite

chef boîtier expérimenté connaissant toute la fabrication des boîtes argent et métal, ainsi que l'outillage moderne.

Faire offres sous chiffres P 21273 C à Publicitas Bienne.

39

ETATS-UNIS

Maison importante est acheteur pour articles suivants :

10 ¹/₂ ancre, 6 et 16 pierres

9 ³/₄ et 8 ³/₄, 16 pierres

Rectangle 6 ³/₄ échappement 10 ¹/₂, 6, 16, 17 pierres

Ovale 6 ¹/₂ „ 10 ¹/₂ 6, 16, 17 „

Rectangle 5 ¹/₄ A. S. 15, 16, 17 „

Bonne qualité, balancier compensé coupé, réglage 1 minute.

Prière faire offres pour séries régulières pendant toute l'année 1924.

Nécessaire indiquer ébauche, qualité échappement, pierres, fournitures.

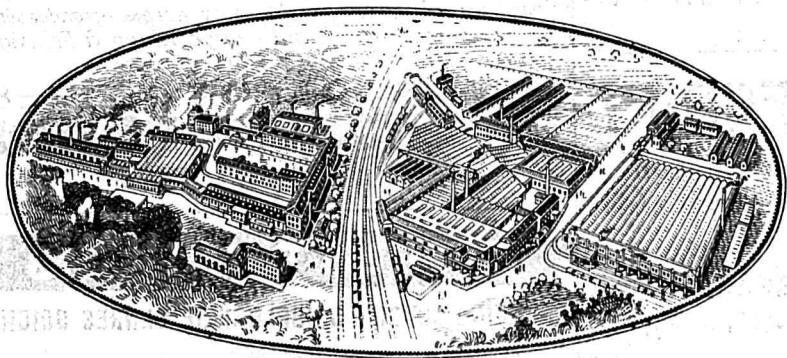
445

Conditions : comptant.

Faire offres sous chiffres **D 64106 X** à **Publicitas Bienne**.

Tréfileries Réunies S.A.

BIENNE (Suisse)



Fils d'acier

trempeable,
tréfilé avec précision,
pour pignons, vis, etc.

Aciers laminés à froid

en rouleaux,
pour carrures, fonds,
cuvettes, etc.

Fers et Aciers étirés

en tous profils
pour mécanique et décolletage

401

Russbach-Hänni & Co, Court

NOUVEAU CALIBRE



9 ¹/₄ - 9 ³/₄ LIG. CYL.

407

INTERCHANGEABLE
ÉCHAPPEMENT 12 LIG.

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Cie PORRENTROY

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour.

277